

An illustration of ten diverse women of various ethnicities and ages, shown in profile from the chest up. They are arranged in a circle, blowing seeds or small plants towards the center. The seeds are depicted as small, textured spheres in shades of pink, brown, and green, with dashed lines indicating their trajectory. The women have different hairstyles, including braids, curls, and straight hair, and are wearing simple, light-colored clothing. The overall style is clean and modern, with a warm, orange-toned color palette.

PALAIS DE JUSTICE
D'ORLÉANS

JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES DROITS DES
FEMMES

2021

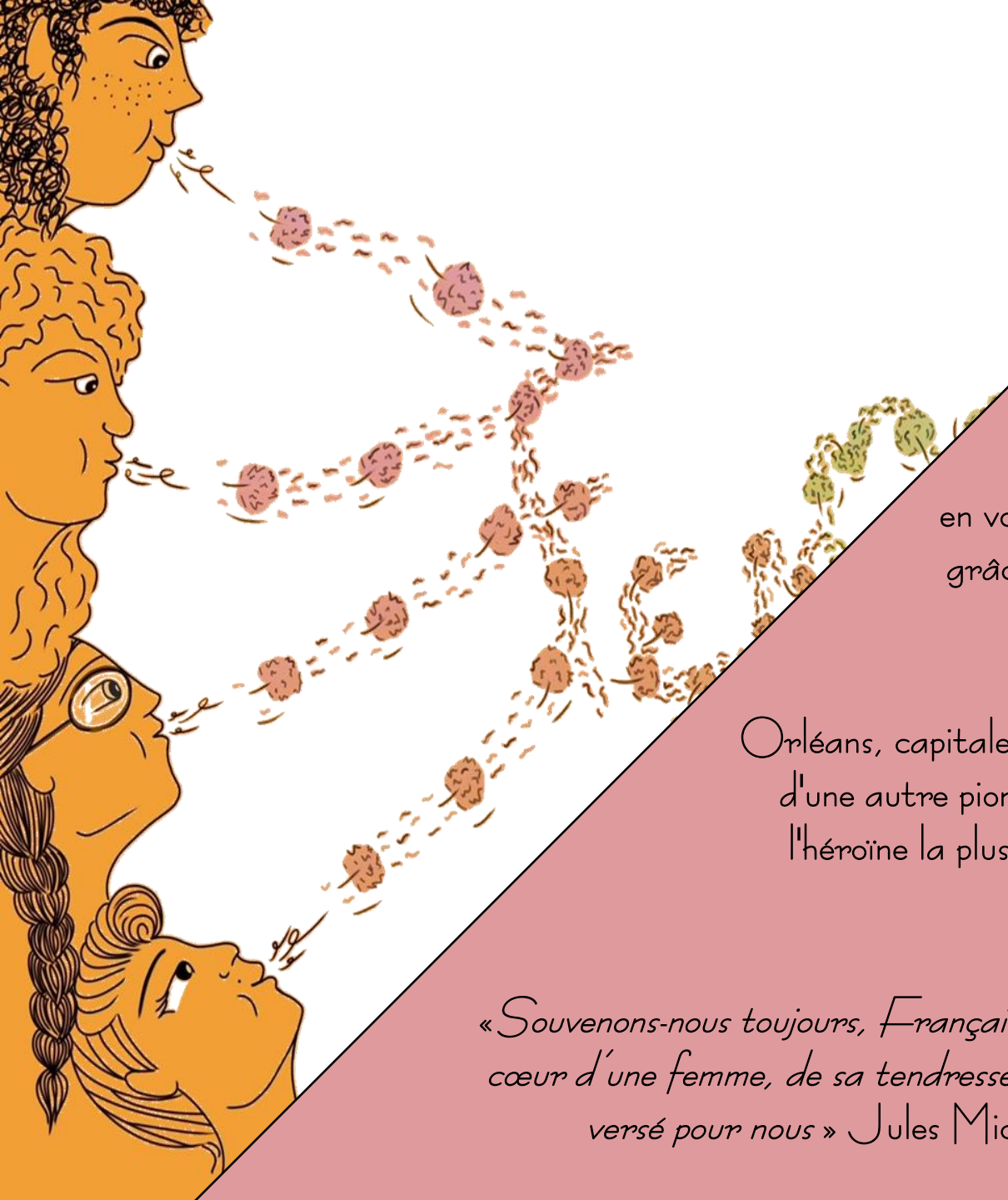
La journée internationale des droits des femmes doit être un moment de réflexion, d'échanges et de mobilisation pour identifier les actions qu'il nous reste à entreprendre pour faire évoluer la place des femmes dans la société et vaincre les discriminations.

La cour d'appel d'Orléans et le tribunal judiciaire s'associent aux actions destinées à promouvoir l'égalité des droits entre les femmes et les hommes en mettant en lumière, au palais de justice d'Orléans, des femmes qui en ont fait leur combat.

Leurs célèbres citations accompagnent pendant plusieurs semaines vos pas perdus dans notre palais

et trouvent toute leur place symbolique dans un lieu où la justice est rendue.





La crise sanitaire nous obligeant à nous réinventer, nous avons fait le choix de vous guider dans cette découverte de ces femmes en vous menant à cette exposition virtuelle grâce au QR code figurant sur chaque citation.

Orléans, capitale ligérienne, a son histoire liée à celle d'une autre pionnière, cheffe de guerre, devenue l'héroïne la plus connue de l'histoire de France :
Jeanne D'arc.

« Souvenons-nous toujours, Français, que la patrie chez nous est née au cœur d'une femme, de sa tendresse et de ses larmes, du sang qu'elle a versé pour nous » Jules Michelet – Histoire de France

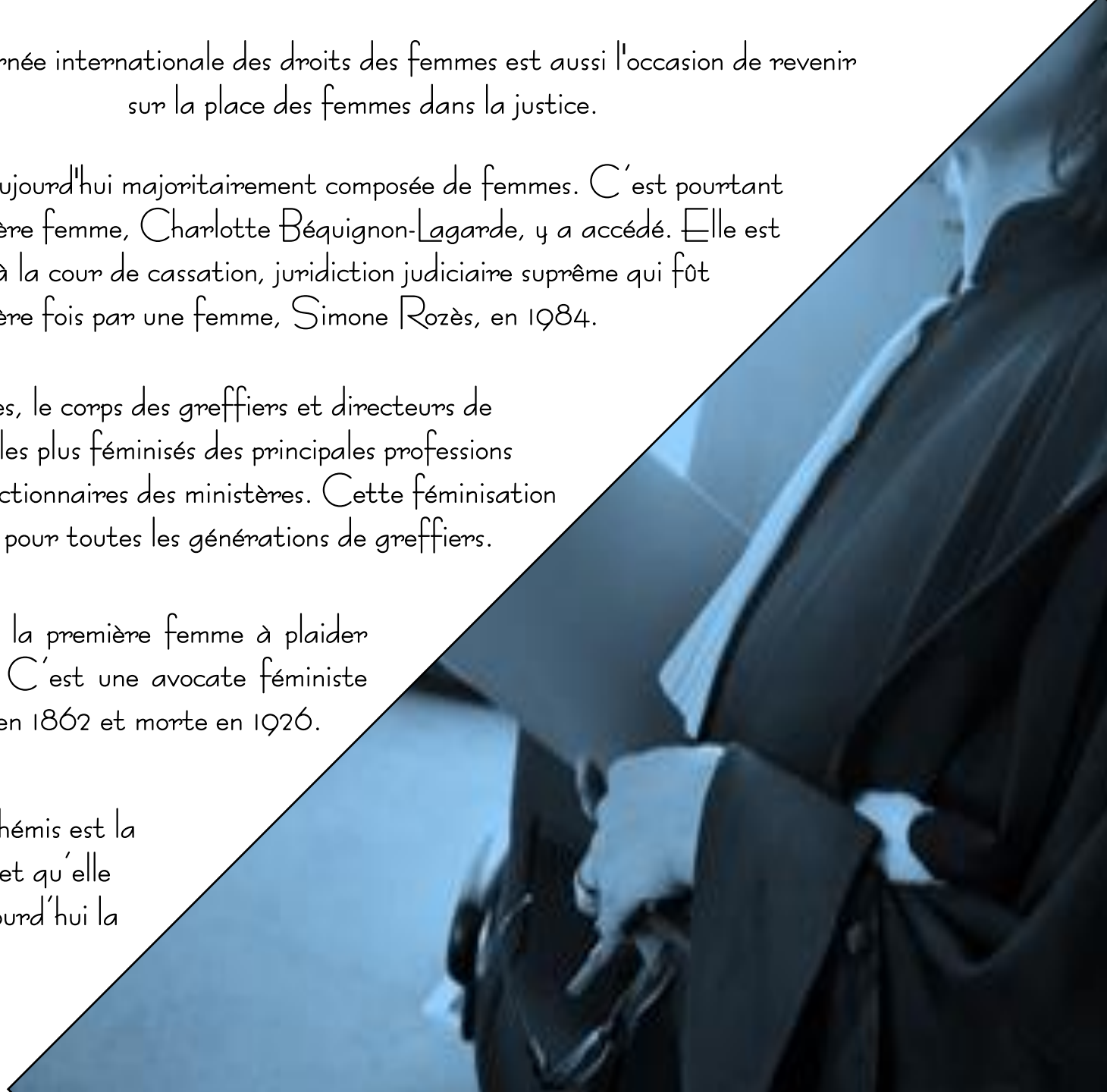
Cette journée internationale des droits des femmes est aussi l'occasion de revenir sur la place des femmes dans la justice.

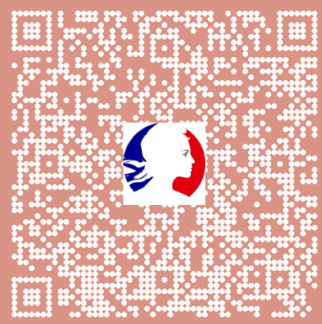
La magistrature est aujourd'hui majoritairement composée de femmes. C'est pourtant en 1946 que la première femme, Charlotte Béquignon-Lagarde, y a accédé. Elle est intégrée directement à la cour de cassation, juridiction judiciaire suprême qui fût présidée pour la première fois par une femme, Simone Rozès, en 1984.

Avec 88 % de femmes, le corps des greffiers et directeurs de greffes compte parmi les plus féminisés des principales professions intermédiaires des fonctionnaires des ministères. Cette féminisation est ancienne, présente pour toutes les générations de greffiers.

Jeanne Chauvin est la première femme à plaider en France en 1901. C'est une avocate féministe née à Jargeau (45) en 1862 et morte en 1926.

N'oublions pas que Thémis est la déesse de la Justice, et qu'elle représente encore aujourd'hui la Justice immanente et l'ordre établi.





« La femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune »

Olympe de GOUGES (1748 – 1793)
Femme de lettres française devenue femme politique





« Une République qui maintiendra les
femmes dans une condition d'infériorité, ne
pourra pas faire les hommes égaux » ➔

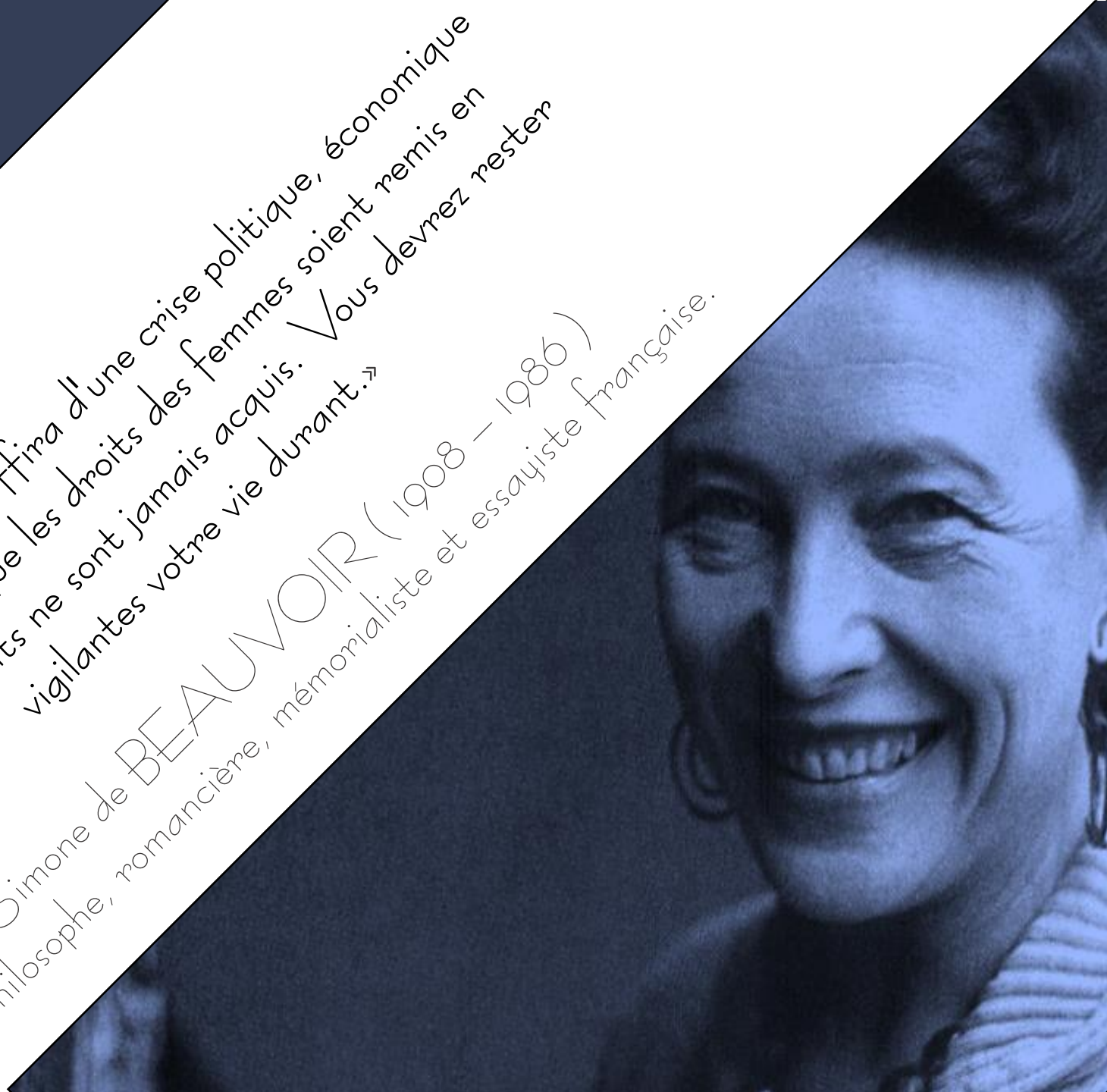
Hubertine AUCLERT (1848 – 1914)
Journaliste et écrivaine française





« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devez rester vigilantes votre vie durant. »

Dr. Simone de **BEAUVOIR** (1908 – 1986)
Philosophe, romancière, mémorialiste et essayiste française.

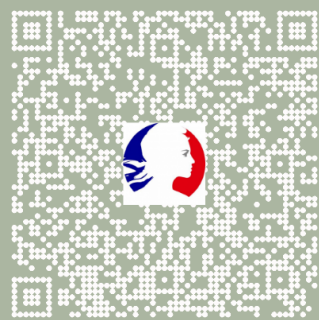




« Le féminisme n'a jamais tué personne.
Le machisme tue tous les jours »

Benoîte GROULT (1920 – 2016)
Journaliste et romancière française.

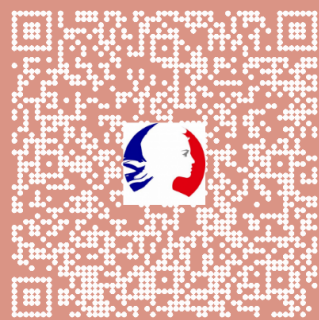




« Ma revendication en tant que femme
c'est que ma différence soit prise en
compte, que je ne sois pas contrainte de
m'adapter au modèle masculin »

Simone VELL (1927 - 2017)
Magistrate et femme d'État française





« A-t-on encore, aujourd'hui, le droit, en France, dans un pays que l'on dit "civilisé", de condamner des femmes pour avoir disposé d'elles-mêmes ou pour avoir aidé l'une d'entre elles à disposer d'elle-même ? .>»

Gisèle HALIMI (1927 – 2020)
Avocate et femme politique franco-tunisienne.





« Non il n'y a pas de dessins féminins !
On tient le crayon avec la main !
Pas avec d'autres organes ! » →

Clair **BRETECHER** (1940 – 2020)
Auteure de bande dessinée humoristique et illustratrice française

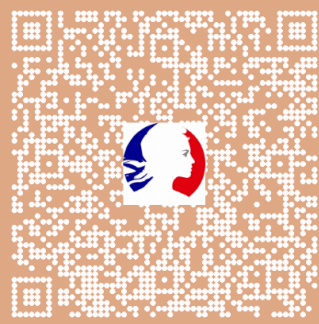




« Nous les femmes, nous sommes la moitié du ciel.
Et même en peu plus. Nous entendons être la moitié de tout.
Pas vos moitiés, la moitié de tout. Et surtout, surtout, être au moins
la moitié de partout où se prennent les décisions. Le monde qui vient
devra s'habituer partout, à la présence partout, la présence de nos
filles, de vos filles. »

Christiane TAUBIRA (1952 -)
Femme politique

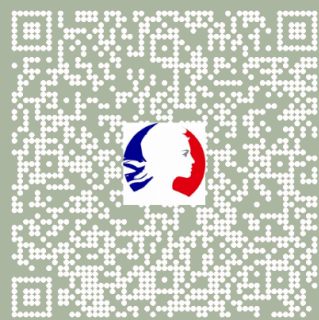




« Nous ne sommes pas déterminés à une identité ou un genre. C'est une construction à la fois intime, sociale, culturelle et si tant est qu'on se permet ce voyage, il est magnifique »

Danseuse et directrice du Centre chorégraphique national d'Orléans
Maud LEPLADEC (1976 -)





« Aucun pays dans le monde ne peut
aujourd'hui se prévaloir d'être parvenu à
instaurer l'égalité entre les hommes
et les femmes. »

Actrice et ambassadrice des Nations Unies pour les questions
relatives à l'égalité femmes-hommes
EMMA WATSON (1990 -)



Exposition réalisée en interne par la cour d'appel et le tribunal judiciaire d'Orléans.

L'illustration des 10 femmes qui accompagne cette exposition a été réalisée par la talentueuse Miss Melle, tous droits réservés.

